Nations Unies E/CN.6/2019/NGO/11

# Conseil économique et social

Distr. générale
9 novembre 2018
Français
Original : anglais

**Commission de la condition de la femme**
**Soixante-troisième session**
11-22 mars 2019
**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle »**

## Déclaration présentée par Women Graduates - USA, Inc., organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

18-18976 (F) 131118 261118

Merci de recycler

## Déclaration

## Les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et les infrastructures durables au service de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles

Le monde connaît la plus grave crise en matière de réfugiés et de personnes déplacées depuis la Seconde Guerre mondiale. D'après un nouveau rapport de l'Organisation des Nations Unies, le nombre de réfugiés et de personnes déplacées par les conflits et les catastrophes a atteint le chiffre record de 68,5 millions. Dans le monde, quelque 50 millions d'enfants ont été déracinés ; parmi eux, 28 millions fuient les guerres sanglantes qui sévissent au Yémen, en Syrie, en Iraq et au Soudan du Sud et 6,3 millions d'enfants migrants et réfugiés en Amérique latine et dans les Caraïbes fuient la violence et cherchent à rejoindre des membres de leur famille. Parmi les réfugiés et les migrants, les femmes et les enfants sont particulièrement exposés au risque de traite d'êtres humains en raison de leur vulnérabilité, des terribles pertes qu'ils ont subies et des conditions de vie difficiles dont ils souffrent avant que des solutions durables soient possibles. D'après le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, les réfugiés du monde entier sont exposés à un risque de plus en plus important de traite d'êtres humains.

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles (objectif de développement durable 5)

D'après l'Organisation des Nations Unies, l'égalité des sexes est non seulement un droit fondamental mais constitue aussi le fondement de l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable. Ce principe ne semble pourtant pas s'appliquer aux femmes et aux enfants réfugiés, souvent traités comme des marchandises, de simples pions sur le grand échiquier du jeu politique ou les indésirables rebuts de conflits insolubles. La majeure partie des réfugiés sont des femmes et des enfants, abandonnés ou contraints à fuir lorsque les hommes partent combattre ou sont tués. Les enfants représentent à eux seuls la moitié des personnes relevant de la compétence du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et les enfants séparés de leurs parents ou des personnes qui s'occupent d'eux habituellement sont particulièrement exposés à toute une série de risques. Les femmes déplacées de force se heurtent à divers obstacles lorsqu'elles cherchent des moyens de subsistance et subissent des discriminations, des violences sexuelles, un accès limité aux services et les méfaits de certaines pratiques coutumières. Les difficultés et les risques spécifiques auxquels sont confrontées les femmes réfugiées en matière de protection font d'elles des personnes particulièrement vulnérables à la traite d'êtres humains.

Women Graduates – USA Inc. estime que pour être moins vulnérables face au risque de traite d'êtres humains, les migrants et les réfugiés doivent avoir accès aux systèmes de protection sociale et aux services publics. L'aide aux réfugiées doit comprendre des mesures visant spécifiquement à les empêcher de tomber aux mains de trafiquants d'êtres humains. Aussi bien dans un camp qu'en milieu urbain, les personnes chargées de les protéger et de les aider doivent effectuer un recensement des personnes vulnérables au sein de la population réfugiée. Les femmes doivent bénéficier de programmes éducatifs les informant des risques de traite et des façons de s'en prémunir. Les programmes visant à étendre les possibilités économiques constituent une mesure essentielle pour combattre la traite d'êtres humains. La meilleure façon de lutter contre la traite des réfugiés consiste, de toute évidence, à leur proposer des solutions durables offrant une stabilité, un statut juridique, une

sécurité et des moyens de subsistance. Il faut impérativement renforcer la collaboration et la mise en commun de l'information entre les organismes chargés de protéger et d'aider les réfugiés et les organismes chargés de lutter contre la traite des êtres humains. Chaque secteur doit être informé des risques auxquels sont confrontés les différents groupes de population et de l'imbrication de ces risques.

**Paix, justice et institutions efficaces (objectif de développement durable 16)**

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives au service du développement durable et assurer l'accès de tous à la justice est un défi qu'il faut relever pour les femmes et les enfants. Ce sont les guerres qui donnent naissance aux victimes de traite. Dans les zones de conflit règnent l'anarchie et l'insécurité la plus totale. Les femmes et les enfants n'y sont protégés ni de la violence des combattants ni de celle des non combattants et ne bénéficient d'aucune protection ou recours juridiques, compte tenu de l'absence de services de maintien de l'ordre et du dysfonctionnement des systèmes juridiques.

Parmi les facteurs et problèmes spécifiques qui accroissent les risques de traite d'êtres humains pour les femmes et les enfants, on trouve : l'insécurité physique; la marginalisation sociale, économique et politique; les mauvais traitements infligés par les trafiquants organisant les déplacements de réfugiés; les agressions sexuelles; les répercussions, sociales ou autres, de la violence sexuelle; les pressions incitant à se livrer à la prostitution de survie; les graves bouleversements de la structure familiale; l'absence de protection juridique. Les réfugiés sont souvent traités comme de simples marchandises lors des négociations politiques entre État-nations, indésirables quel que soit l'endroit où les conduise leur fuite désespérée. Simples individus au milieu d'un flux transfrontalier, les réfugiés sont l'objet de pratiques déshumanisantes et d'atteintes à leurs droits par la police des frontières, dans le but de décourager les migrations et de porter atteinte aux droits des réfugiés, indésirables quel que soit l'endroit où les conduise leur fuite désespérée.

Les difficultés et les risques spécifiques auxquels sont confrontées les femmes réfugiées font d'elles des personnes particulièrement vulnérables à la traite d'êtres humains. Il est indispensable de reconnaître et valoriser les compétences, points forts et capacités d'action des réfugiés. Women Graduates – USA, Inc estime que lorsque les réfugiés peuvent prendre part aux activités de protection et de rétablissement de la paix, contribuer aux sociétés qu'ils rejoignent et subvenir aux besoins de leur famille, ils courent moins de risque d'être victimes de traite. La meilleure façon d'apporter une protection tenant compte des besoins effectifs consiste à trouver et à mettre en œuvre des solutions en partenariat avec les réfugiés et les communautés de réfugiés. À chaque point de passage des migrations, il faut impérativement mettre en place des systèmes plus efficaces pour recenser les femmes et les enfants victimes de traite et leur fournir une protection juridique. Aux points de passage des frontières et au sein des communautés de migrants, les réfugiés non recensés courent le risque de tomber aux mains de prédateurs criminels. Pour une véritable protection juridique, les nations doivent inscrire dans leur droit un statut protecteur et donner aux individus les moyens d'y accéder. Les forces de l'ordre chargées du contrôle des frontières et des migrations devraient compter davantage de femmes dans leurs rangs, en particulier non armées, car ces dernières semblent moins menaçantes lors des activités de maintien de l'ordre et de contrôle des migrations contrebalancées par des mécanismes assurant la protection des plus vulnérables risquant fortement de tomber entre les mains de trafiquants.

Le renforcement des moyens pour mettre en œuvre du Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser (objectif de développement durable 17) vise à assurer que les pays et les organisations agissent dans un esprit de coopération plutôt que de compétition. L'établissement de partenariats multipartites pour la mise en commun des connaissances, des compétences, des technologies et des financements est considéré comme indispensable à la réalisation des objectifs de développement durable. Cet aspect est essentiel pour faire reculer la traite d'êtres humains, activité illégale qui génère 150,2 milliards de dollars par an. Les femmes et les filles représentent 75 % des 68,5 millions de personnes prises au piège de la traite d'êtres humains dans le monde. Les femmes réfugiées et les femmes victimes de traite ont en commun leur pauvreté, leur marginalisation et leur sentiment d'impuissance. Face à l'évolution de plus en plus complexe de la mondialisation et à l'accroissement des migrations, les partenariats multipartites sont indispensables à la mise en commun des connaissances, des compétences, des technologies, des financements et des données afin que la protection des femmes et des enfants fasse l'objet d'une approche globale et internationale.

Ces deux dernières années, un nouveau partenariat est né en réponse à la plus forte hausse du nombre de migrants et de réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale. Women Graduates – USA, Inc approuve la version finale des projets de pacte mondial sur les réfugiés et de pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières parachevés en juillet 2018 et qui seront mis aux voix par les États Membres de l'ONU en décembre 2018. Ce plan encourage le partage des responsabilités entre États membres en vue de multiplier les sites de réinstallation dans le monde dans un délai de trois ans, d'accélérer l'harmonisation des procédures, de faciliter le regroupement familial et d'améliorer les stratégies de protection. Women Graduates – USA, Inc. estime que pour favoriser la réinstallation, il faut mettre l'accent sur l'éducation à tous les niveaux grâce à une meilleure coopération entre établissements scolaires et gouvernements et sur le recensement des compétences professionnelles pour favoriser la mobilité de la main d'œuvre. Disposer de possibilités plus larges en matière d'éducation et d'emploi rend moins vulnérable à la violence, à l'esclavage et à la traite, en limitant la dépendance économique. Afin de favoriser la réinstallation, il faut encore renforcer les partenariats de coopération et de collaboration entre les gouvernements, la communauté internationale, la société civile et le secteur privé.